

Nationale d'Élevage

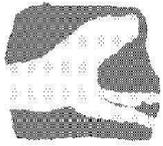
Exposition canine nationale
avec attribution du CACS de Championnat

Cerilly 2014



Club Français des Bergers Australiens

3 & 4 mai 2014




SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE
POUR L'AMÉLIORATION DES RACES DE CHIENS EN FRANCE
Fédération Nationale agréée par le ministère de l'Agriculture
Reconnue d'utilité publique



3/4 mai 2014

CANT

organisé à Cérilly (03) par le
Club Français des Bergers Australiens
Dans le cadre de la

Nationale d'élevage

Juge : M. Charles METENIER

Ne seront pris en compte que les engagements accompagnés de leur règlement.

Demande d'engagement au Certificat d'Aptitudes Naturelles sur Troupeaux

Tarif : 28 euros par chien (attention places limitées – **seulement 30 chiens par jour**. / S'il reste des places disponibles, engagement sur place possible avec un supplément de 3 euros par chien (**photocopie du LOF impérative**).

Remise de 20 % aux membres du CFBA à jour de cotisation 2014 (copie de la carte à envoyer avec l'engagement). Chèque libellé à l'ordre du CFBA.

Joindre OBLIGATOIREMENT une photocopie du LOF (certificat de naissance ou pedigree).

Il n'y aura pas d'accusé de réception, les inscrits seront mentionnés sur le site du club au fur et à mesure.

CSAU : Les chiens de plus de 12 mois peuvent valider leur CSAU, la partie sociabilité du CANT étant une équivalence.

Tarif : 10 euros, à régler sur place si obtention du CSAU (photocopie du LOF impérative).

NOM COMPLET DU CHIEN * : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

IDENTIFICATION : _____

NOM ET PRENOM DU PROPRIÉTAIRE : _____

Je souhaite passer le CANT : samedi – dimanche – ça m'est égal

Si le chien a plus de 12 mois, je souhaite valider le CSAU : oui – non

* Si le chien n'est pas un Berger Australien, merci de préciser la Race

Attention à l'âge de votre chien : pour passer un CANT, les chiens doivent avoir entre 6 et 18 mois le jour de la manifestation.

Engagements à retourner avant le 27 avril 2014 à :

Raphaëlle RUIZ – 21 rue de la Grenouillère – 78125 MITTAINVILLE – 06.08.69.19.85

Jury pressenti

Conformité au standard :

Sélections Intermédiaire, Ouverte, Champion, Travail: Messieurs Rick FEHLER (CA), Manuel BORGES (P), Christian LENEUF (F)
CACs Mâles: Mr. Manuel BORGES (P),
CACs Femelles: Mr. Rick FEHLER (CA),
Classes Males / Femelles Champion et Vétéran, Lot(s) d'Affixe: Mr. Christian LENEUF, juge SCC (FR)
Classes Males / Femelles Jeune, Lot(s) de Reproducteur: Mr. Boris CAVILAC, juge SCC (FR)
Classes Males / Femelles Puppy, Baby : Mr. Dominique VIZZARI, juge SCC (FR)
CANT: Mr. Charles METENIER, juge SCC (FR)

EXTRAIT DU REGLEMENT

Feuille à conserver par l'exposant

L'EXPOSITION SE TIENDRA à CERILLY les 3 et 4 mai 2014, au Parc des expositions.

ARRIVÉE ET JUGEMENT - L'accès de l'Exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h00. Les jugements commenceront à 9h00 précises le samedi et le dimanche.

TOILETTAGE - Les chiens doivent arriver toilettés sur le ring de l'exposition. Le toilettage sera possible sur place, à l'extérieur du hall des expositions.

LOGEMENT - Exposition sans cage. Aucune cage ne sera admise dans le hall principal.

SORTIE DES CHIENS - Les chiens non classés seront autorisés à sortir après les jugements

AFFICHAGE - Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur et 35 cm de largeur. Le nom, l'adresse de l'élevage, les principales récompenses obtenues par l'élevage, l'annonce des portées à vendre. Un seul panneau par cage est autorisé. Toute distribution de prospectus, quels qu'ils soient, est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'exposition.

SERVICE VÉTÉRINAIRE - Le service vétérinaire sera assuré par un Docteur vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau

- des chiens aveugles ou estropiés

- des chiens dangereux

- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations

La décision du service vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

ANNULLATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons de force majeure, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS - Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion de manifestations canines.

Sont admis à l'exposition tous les chiens de races reconnues figurant aux classifications établies par la SCC et la FCI. Seront refusés :

a) les inscriptions parvenues après la date des engagements ;

b) les engagements « au poteau » le jour de l'exposition ;

c) toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite de la classe de Lot d'affixe et groupe de reproduction, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation.

L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1er chien est indiqué catalogue compris (voir feuille d'engagement). Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à la société, même si l'exposant ne peut se présenter.

VOUS POUVEZ ENGAGER DANS LES CLASSES CI-APRÈS :

ATTENTION : Tout chien dont la classe n'aura pas été précisée sur la feuille d'engagement sera inscrit d'office suivant son âge.

La date prise en compte pour déterminer l'âge est le jour précédant l'exposition

CLASSE INTERMÉDIAIRE - (Donnant droit à l'attribution d'un CACS en concurrence avec les classes Ouverte et Travail). Pour les chiens âgés de 15 mois et de moins de 24 mois.

CLASSE OUVERTE - (Donnant droit à l'attribution d'un CACS en concurrence avec les classes Intermédiaire et Travail). Pour les chiens âgés d'au moins 15 mois.

CLASSE TRAVAIL - (Donnant droit à l'attribution d'un CACS en concurrence avec les classes Intermédiaire et Ouverte). Pour les bergers australiens. Pour les chiens âgés d'au moins 15 mois détenteurs d'un Brevet de pistage français, Brevet de recherche utilitaire, brevet troupeau (ovins ou bovins), le niveau 1 pour le pistage FCI sur un concours

CLASSE CHAMPION - Réserve exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la FCI et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation), âgés d'au moins 15 mois. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS.

CLASSE JEUNE - Pour tous chiens âgés de 9 mois et de moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif EXCELLENT (ce dernier ne comptera pas pour la cotation) et pas au CACS.

CLASSE PUPPY - Pour les chiens âgés de 6 mois et de moins de 9 mois. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : très prometteur, prometteur, assez prometteur, insuffisant).

CLASSE BABY - Pour les chiens âgés de 3 mois et de moins de 6 mois. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : très prometteur, prometteur, assez prometteur, insuffisant).

CLASSE VÉTÉRAN - Pour les chiens âgés d'au moins 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS.

LOT D'AFFIXE - (classe pouvant être constituée au poteau). Pour au moins trois chiens et au plus 5 chiens, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur. Inscription sur place avant 15H le dimanche

LOT DE REPRODUCTEUR - (classe pouvant être constituée au poteau). Pour un sujet mâle ou femelle, présent et engagé lui-même dans une classe individuelle, et accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1er degré, eux aussi engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur et pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur. Inscription sur place avant 15H le dimanche

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS - La clôture des engagements est fixée irrévocablement au 8 avril 2014. Engagements possibles sur www.cedia.fr

Tous les engagements nous parvenant après la date de clôture (cachet de la poste faisant foi) seront déduits **En cas d'absence d'un chien engagé, il n'y aura pas de remboursement**

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS : Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement accompagnée de l'ordre de paiement à l'ordre du CFBA.

REFUS OU EXCLUSIONS

1) des engagements : la société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et les rembourser sous déduction de 10 % du montant pour frais de secrétariat, même après les avoir acceptés ;

2) des chiens (à leur entrée ou en cours d'exposition) :

a) ceux refusés par le service vétérinaire ;

b) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés. Les engagements dans ces cas ne sont pas remboursés ;

c) ceux dont l'engagement « au poteau » seraient demandés.

JUGEMENTS - Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un assesseur, d'un commissaire de ring, et si besoin, d'un interprète (fonctions qui ne peuvent en aucun cas être tenues par un juge qualifié ou stagiaire, ou un expert confirmateur de la race considérée). Un juge défaillant peut être remplacé par tout autre juge qualifié ou stagiaire pour la même race. Un deuxième juge pourra être désigné si le nombre de chiens dépasse 80 chiens environ, y compris les confirmations seules.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le juge. En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans classement.

C.A.C.S. - Le CACS ne peut être accordé qu'à un chien classé "1er Excellent" en classe Intermédiaire, en classe Ouverte ou en classe Travail à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les juges font les propositions de CACS d'après les mérites absolus des chiens sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la SCC de s'assurer pour l'homologation du CACS que les chiens satisfont aux conditions imposées. Si le chien classé 2e est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le CACS, il peut lui être accordé la RCACS. Celle-ci peut être convertie en CACS si le chien proposé par le CACS :

a) ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines ;

b) a déjà le titre de Champion National de Standard.

Les CACS ne sont valables qu'après leurs homologations par la SCC.

RÉCLAMATIONS - Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution d'un montant équivalent à trois fois le prix pour l'engagement du premier chien à la manifestation, qui restera acquise à la société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

SANCTIONS - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Canine avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées :

a) les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;

b) ceux qui auront fait une fausse déclaration ;

c) ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci ;

d) ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges et de la société organisatrice ;

e) ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre ;

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ - La société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsure occasionnée par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables dans l'enceinte de l'exposition des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens, tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves tous les articles du présent règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes les constatations relatives à son interprétation seront jugés par le comité de l'exposition (Voir paragraphe Réclamations).

ÂGE MINIMUM EXIGÉ POUR LA CONFIRMATION 12 mois Seuls les juges français ou expert confirmateur peuvent assurer la confirmation.

ATTENTION : Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.

PROPHYLAXIE DE LA RAGE

Avis aux exposants résidant à l'étranger

1) Le service des douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquis à caution et le versement des frais correspondant

2) L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Il est recommandé de faire vacciner les chiens contre la GASTRO-ENTÉRITE À PARVOVIRUS et LA TOUX DE CHENIL.

- les chiens engagés ou présents sur le site, seront à jour de vaccination CHPL.
- les chiots de moins de 9 mois pourront être contrôlés par un vétérinaire, pour s'assurer qu'ils sont correctement vaccinés.
- la présence sur le site (intérieur et extérieur) de chiots de moins de 3 mois sera strictement interdite.

Les chiens ne respectant pas ces points, ou présentant des symptômes de pathologies contagieuses (Parvovirose, toux du chenil...) seront irrévocablement exclus du site de l'exposition. Les frais d'engagements ne seront pas remboursés.

Règlement Nationale d'Elevage 2014

1/Conditions générales

La Nationale d'Elevage 2014 se déroulera sur 2 jours, les 3 et 4 mai, Hall des expositions de Cérilly dans l'Allier.

Les jugements se feront par des juges proches de la race et désignés par le Club de race.

Cette exposition se déroulera sous les conditions générales fixées par le règlement de la S.C.C. La nationale d'élevage est ouverte à tous les propriétaires de Berger Australien. Les chiens sans origine connue peuvent s'inscrire et être examinés, mais ne pourront pas participer à la sélection pour l'attribution du CACS et du RCACS. Cette manifestation a pour but de rechercher les sujets dont le phénotype laisse supposer qu'ils seront de bons reproducteurs.

2/Classes ouvrant droit à la sélection du CACS et RCACS

Ce sont les classes: Intermédiaire, Ouverte, et Travail.

L'examen des chiens sera effectué dans le respect absolu du standard de la race et de la politique de sélection du Club sur le constat du cheptel actuel

Le propriétaire devra se conformer au déroulement des opérations suivantes:

Chaque sujet sera obligatoirement examiné individuellement trois fois, par trois juges qualifiés, dans 3 rings successifs, avec un horaire précis, qui devra être respecté.

Le numéro d'identification ou de tatouage pourra être vérifié par les juges.

Chaque chien recevra uniquement un qualificatif, qui sera accompagné d'un commentaire succinct en cas d'attribution du qualificatif Insuffisant ou disqualifié.

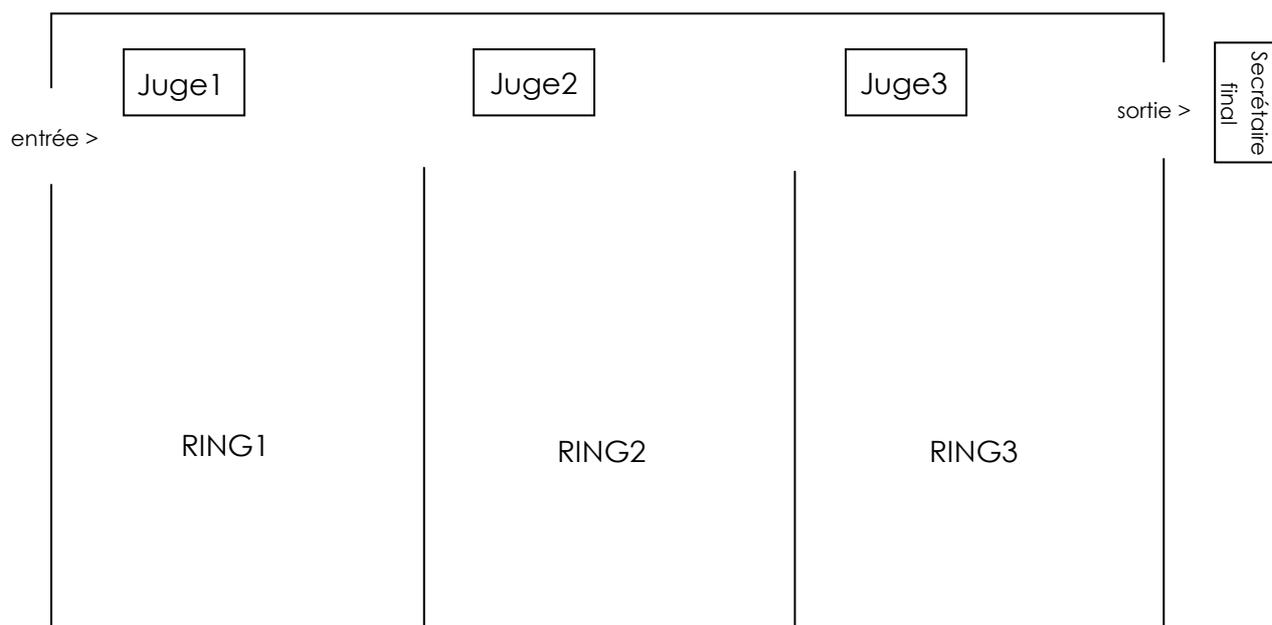
Le juge pourra prendre la hauteur au garrot des chiens soumis à ses jugements.

Après le jugement effectué par le 3eme juge, une synthèse des qualificatifs sera établie par le secrétaire final, qui se tiendra en sortie du 3eme ring.

L'ordre d'attribution des rings/juges pour les sélections se fera par tirage au sort.

3/Procédure de jugement des classes ouvrant droit à la sélection du CACS et RCACS (Intermédiaire, Ouverte, Travail)

Disposition type des rings de Sélection



Club Français des Bergers Australiens

a) Le chien se présente sur le ring 1, et est identifié par le secrétaire de ring, par son numéro de catalogue.

Le secrétaire du ring 1 prépare le dossier du chien:

- l'enveloppe sur laquelle figure le N° de catalogue, le N° du livre des origines, et enfin le N° d'identification
- un imprimé avec le N° d'identification du chien, son numéro de catalogue, sa date de naissance, sa classe d'engagement, une case à cocher pour le qualificatif, une case commentaire, et enfin une case pour la signature du juge1. (Figure 1)

	NE BERGERS AUSTRALIENS -CACS- 05/05/2013 Race: BERGER AUSTRALIEN Classe: INTERMEDIAIRE MALES Juge: MONNEY JOHNSON Joni	Qualificatif du n° 1
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	EXCELLENT <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	TRES BON <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	BON <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ASSEZ BON <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	INSUFFISANT <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	DISQUALIFIE <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Motif si Insuffisant ou Disqualifié		Signature juge
<input type="text"/>		<input type="text"/>

(Figure 1)

- Le juge examine le chien, et reporte le qualificatif attribué, en cochant l'une des cases prévues à cet effet. Si le chien obtient un Insuffisant ou Disqualifié, le juge mentionnera le motif, puis signera l'imprimé.
- Le secrétaire vérifie que tout est OK, met l'imprimé 1 dans l'enveloppe, et remet cette dernière au secrétaire du Ring 2.

b) Le chien se présente sur le ring 2

- Le secrétaire du Ring 2 prépare un 2eme imprimé, et le juge 2 procède de la même manière que le juge1.
- Le secrétaire du Ring 2 vérifie que tout est OK, met l'imprimé 2 dans l'enveloppe, et remet cette dernière au secrétaire du Ring 3.

c) Le chien se présente sur le ring 3

- Le secrétaire du Ring 3 prépare un 3eme imprimé, et le juge 3 procède de la même manière que le juge1 et 2.
- Le secrétaire du Ring 3 vérifie que tout est OK, met l'imprimé 3 dans l'enveloppe, et remet cette dernière au secrétaire final

d) Le présentateur se présente à la table du Secrétaire final

- Le Secrétaire final ou son aide vérifie l'identification du chien
- Il fait la synthèse des qualificatifs, et produit un slip global (figure 2) mentionnant le qualificatif final.
- Le qualificatif final peut être: Excellent sélectionné
Excellent
Très bon
Bon
Assez bon
Insuffisant
Disqualifié

Club Français des Bergers Australiens

- Si le qualificatif est "**Excellent Sélectionné**", le secrétaire final gardera l'enveloppe du chien
- Si le qualificatif est "**Insuffisant**" ou "**Disqualifié**" le secrétaire final informe le présentateur de la possibilité de faire une demande de repêchage, qui se fera sur le champ. Dans l'affirmative, le secrétaire remettra au Président ou son représentant l'enveloppe du chien. Dans la négative, le slip global sera remis immédiatement au présentateur du chien. Cette décision sera définitive.
- Dans les autres cas, le slip global sera remis immédiatement au présentateur du chien.
- Un carton spécifique sera remis pour le qualificatif "**Excellent Sélectionné**".

		NE BERGERS AUSTRALIENS -CACS- 05/05/2013	
		Race: BERGER AUSTRALIEN	
		Classe: INTERMEDIAIRE MALES	
N° catalogue	Identification	Date de naissance	à Confirmer
1	250269801784879	17/10/2011	Non
Notes du Juge 1			Qualificatif du n° 1
Qualificatif: Excellent			Qualificatif final: Excellent
Notes du Juge 2			Classement: 1
Qualificatif: Excellent			Récompense: CACS
Notes du Juge 3			Meilleur: Mâle
Qualificatif: Excellent			Meilleur de Race: BIS
			Signature juge1
			Signature juge2
			Signature juge3

(Figure 2)

4/Excellent sélectionné :

- Seul le chien ayant obtenu 3 excellents sous les trois juges obtiendra le qualificatif "Excellent sélectionné"
- Il participera à la finale, en vue de l'attribution des CACS et RCACS.

Le qualificatif Excellent leur sera attribué, en vue de la cotation.

5/Sujets non retenus pour la sélection du CACS et RCACS

- a) Le chien n'ayant pas obtenu 3 excellents sous trois juges ne sera pas retenu pour la sélection du CACS et RCACS, et le qualificatif final sera défini de la manière suivante:

Voir la grille Annexe 1.

6/Sujets avec le qualificatif "Insuffisant" ou "Disqualifié"

- a) Un chien ayant obtenu 2 qualificatifs excellents et 1 Insuffisant sous les 3 juges, aura possibilité d'être repêché, aussitôt, si le propriétaire le désire.
- b) Un chien ayant obtenu 2 qualificatifs excellents et 1 Disqualifié sous les 3 juges, aura possibilité d'être repêché, aussitôt, si le propriétaire le désire.

- c) Dans tous les autres cas mais avec 1 seul Insuffisant ou 1 seul Disqualifié, sous les 3 juges, il y aura possibilité d'être repêché, aussitôt, si le propriétaire le désire.
- d) Si un chien obtient le qualificatif "Insuffisant" ou " Disqualifié" sous 2 jugements, il conservera ce qualificatif, définitivement, et ne pourra pas être repêché.

7/ Jury de repêchage

- Un chien désirant bénéficier du système de repêchage, tel que prévu au point 6a à 6c du présent document, se présentera devant un juge.
- Le jury de repêchage sera composé obligatoirement d'un juge Français, ne faisant pas parti du jury de sélection et du juge ayant attribué le qualificatif initial. Le Président du CFBA ou son représentant seront présents, mais ne feront aucun commentaire
- Le repêchage s'effectuera obligatoirement à un horaire précis, avant la présentation des chiens susceptibles de concourir pour le CACS et RCACS.
- Le Président ou son représentant remettra les enveloppes au jury de repêchage. Celui-ci prendra connaissance du motif de repêchage. Il vérifiera l'identification du chien
- Un nouveau qualificatif sera effectué sur un formulaire spécifique.

Chien ayant obtenu initialement 2 "excellent" + 1 Insuffisant ou 1 Disqualifié

- Si celui-ci obtient le qualificatif "Excellent" en appel, alors le sujet examiné remplira les conditions prévues au point 3 du présent document, et sera intégré dans la liste "Excellent Sélectionné".
- Si le jury de repêchage confirme le qualificatif Insuffisant ou Disqualifié, ces derniers deviendront définitifs.

Autres cas + 1 Insuffisant ou 1 Disqualifié

- En fonction du qualificatif obtenu en repêchage, le chien bénéficiera d'un qualificatif final correspondant au tableau en annexe 1
- Si le jury de repêchage confirme le qualificatif Insuffisant ou Disqualifié, ces derniers deviendront définitifs.

Dans tous les cas, les enveloppes contenant les 3 premiers qualificatifs + le qualificatif de repêchage, seront remis par le Président ou son représentant au Secrétaire final, pour correction ou confirmation du qualificatif final.

8/ Attributions des CACS et RCACS ouvrant droit au titre de Champion de France.

- Une fois les chiens sélectionnés désignés, les 2 meilleurs des classes intermédiaires, ouvertes, Travail, Mâles et Femelles, se présenteront sur le ring d'honneur, pour l'attribution par un juge unique, du CACS et RCACS.
- Un classement sera effectué, et il sera attribué le CACS pour le 1er, et la RCACS pour le 2eme.

9/ Jugement des classes Jeunes- Trophée Avenir

- La classe Jeune n'ouvre pas droit à la sélection du CACS et RCACS.
- Le juge procédera à ses jugements de façon classique.
- Seuls, les Excellents reviendront sur le ring. Ils seront examinés, et 4 sujets seront classés.

« Le trophée AVENIR » sera remis au meilleur sujet entre le Meilleur Jeune Mâle et la Meilleure Jeune Femelle.

10/ Jugement des classes Baby, Puppy- Trophée Espoir

- Les classes Baby et Puppy n'ouvrent pas droit à la sélection, ni à l'attribution du CACS et RCACS
- Les classes Baby et Puppy ne donnent pas droit à un qualificatif, le juge formulera une appréciation, Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur.

- Seuls, les Très Prometteurs reviendront sur le ring. Ils seront examinés par un seul juge, et 4 sujets seront classés.

« Le trophée ESPOIR » sera remis au meilleur sujet entre le Meilleur Baby et le Meilleur Puppy.

11/ Jugement des Classes Vétérin, Champion,

- Ces Classes n'ouvrent pas droit à la sélection, ni à l'attribution du CACS et RCACS
- Les sujets obtiendront un qualificatif et le juge procédera au classement des 4 meilleurs chiens, pour chaque sexe.
- Un Meilleur Vétérin et un Meilleur Champion sera désigné, et ces derniers participeront à l'attribution du Best in Show.

12/Absence d'un chien

➤ pour les sélections

Un chien absent pour les sélections sur le Ring 1, sera appelé 2 fois par le Commissaire Général ou le Commissaire de Ring. S'il ne se présente pas, il sera noté comme ABSENT sur la feuille de jugement. Il ne pourra plus participer à la sélection

➤ pour les autres classes

Un chien absent, sera appelé 2 fois par le Commissaire Général ou le Commissaire de Ring. S'il ne se présente pas, il sera noté comme ABSENT sur la feuille de jugement.

13/ Organisation des 2 jours

Jury de la Nationale d' Elevage 2014

Monsieur Rick FEHLER (Canada) juge CKC

Monsieur Manuel BORGES (Portugal) juge FCI

Monsieur Christian LENEUF (France) juge SCC/FCI

Monsieur Dominique VIZZARI (France) juge stagiaire SCC

Monsieur Boris CAVILLAC(France) juge stagiaire SCC

Juges de repêchage: Un juge qualifié Français + le juge ayant attribué le qualificatif initial

Confirmations: Monsieur Christian LENEUF

Le samedi:

- Sélection des classes Ouverte, Travail, Mâles et Femelles. (voir point 3)

jury: Monsieur Rick FEHLER

Monsieur Manuel BORGES

Monsieur Christian LENEUF

- Rappel des "Excellent sélectionné" en classe OUVERTE, par sexe.

jury: Monsieur Rick FEHLER pour les Femelles

Monsieur Manuel BORGES pour les Mâles

- Le Commissaire de ring autorise le 1er chien (ordre du catalogue) à entrer sur le ring à allure modérée, sans toutefois marcher. Il suit la direction indiquée et se positionne en statique. Le 2eme en fait autant, et ainsi de suite.
- Désignation des 2 meilleurs des classes ouvertes Mâles et Femelles, sans classement, qui participeront à l'attribution des CACS et RCACS et classement du 3 eme et 4 eme

- Rappel des "Excellent sélectionné" en classe TRAVAIL, par sexe.

jury: Monsieur Rick FEHLER pour les Femelles

Monsieur Manuel BORGES pour les Mâles

- Le Commissaire de ring autorise le 1er chien (ordre du catalogue) à entrer sur le ring à allure modérée, sans toutefois marcher. Il suit la direction

Club Français des Bergers Australiens

indiquée et se positionne en statique. Le 2eme en fait autant, et ainsi de suite.

- Désignation des 2 meilleurs de la classe travail Mâles et Femelles, sans classement, qui participeront à l'attribution des CACS et RCACS et classement du 3 eme et 4 eme
- Jugement de la classe Jeune Femelle.
jury: Monsieur Boris CAVILLAC
 - Le Commissaire de ring autorise le 1er chien (ordre du catalogue) à entrer sur le ring à allure modérée, sans toutefois marcher. Il suit la direction indiquée et se positionne en statique. Il se positionne juste avant la table du juge, en statique. Le commissaire de Ring fait entrer alors un 2eme chien, en suivant le Timing officiel de passage.
 - Rappel des qualifiés Excellent et désignation des 4 meilleures Jeunes Femelles, avec classement.
 - Seule, la meilleure Jeune Femelle participera à l'attribution du Trophée Avenir, avec le meilleur Jeune Mâle
- Jugement des classes Puppy, Mâles et Femelles.
jury: Monsieur Dominique VIZZARI
 - Le Commissaire de ring autorise le 1er chien (ordre du catalogue) à entrer sur le ring à allure modérée, sans toutefois marcher. Il suit la direction indiquée et se positionne en statique. Il se positionne juste avant la table du juge, en statique. Le commissaire de Ring fait entrer alors un 2eme chien, en suivant le Timing officiel de passage.
 - Rappel uniquement des Très Prometteur, et désignation des 4 meilleurs des classes Puppy Mâles et Femelles, avec classement.
 - Seul, le Meilleur Puppy (entre le 1er Puppy Mâle et la 1ere Puppy Femelle) participera à l'attribution du Trophée Espoir

Le dimanche matin:

- Sélection des classes intermédiaires, Mâles et Femelles
jury: Monsieur Rick FEHLER
Monsieur Manuel BORGES
Monsieur Christian LENEUF
- Rappel des "Excellent sélectionné" en classe INTERMEDIAIRE, par sexe
jury: Monsieur Rick FEHLER pour les Femelles
Monsieur Manuel BORGES pour les Mâles
 - Le Commissaire de ring autorise le 1er chien (ordre du catalogue) à entrer sur le ring à allure modérée, sans toutefois marcher. Il suit la direction indiquée et se positionne en statique. Le 2eme en fait autant, et ainsi de suite.
 - Désignation des 2 meilleurs des classes intermédiaires Mâles et Femelles, sans classement, qui participeront à l'attribution des CACS et RCACS, et classement du 3 eme et 4 eme
- Jugement de la classe Jeune Mâle.
jury: Monsieur Boris CAVILLAC
 - Le Commissaire de ring autorise le 1er chien (ordre du catalogue) à entrer sur le ring à allure modérée, sans toutefois marcher. Il suit la direction indiquée et se positionne en statique. Il se positionne juste avant la table du juge, en statique. Le commissaire de Ring fait entrer alors un 2eme chien, en suivant le Timing officiel de passage.
 - Rappel des qualifiés Excellent et désignation des 4 meilleures Jeunes Mâles, avec classement.
 - Seul, le meilleur Jeune Mâle participera à l'attribution du Trophée Avenir, avec la Meilleure Jeune Femelle.

Club Français des Bergers Australiens

- Jugement des classes Baby, Mâles et Femelles.

jury: Monsieur Dominique VIZZARI

- Le Commissaire de ring autorise le 1er chien (ordre du catalogue) à entrer sur le ring à allure modérée, sans toutefois marcher. Il suit la direction indiquée et se positionne en statique. Il se positionne juste avant la table du juge, en statique. Le commissaire de Ring fait entrer alors un 2eme chien, en suivant le Timing officiel de passage.
- Rappel uniquement des Très Prometteur, et désignation des 4 meilleurs des classes Baby Mâles et Femelles, avec classement.
- Seul, le Meilleur Baby (entre le 1er Baby Mâle et la 1ere Baby Femelle) participera à l'attribution du Trophée Espoir

- Jugement des classes Champions, Mâles et Femelles

jury: Monsieur Christian LENEUF

- Le Commissaire de ring autorise le 1er chien (ordre du catalogue) à entrer sur le ring à allure modérée, sans toutefois marcher. Il suit la direction indiquée et se positionne en statique. Il se positionne juste avant la table du juge, en statique. Le commissaire de Ring fait entrer alors un 2eme chien, en suivant le Timing officiel de passage.
- Désignation des 4 meilleurs des classes Champions Mâles et Femelles, avec classement.
- Seul le premier, s'il obtient le qualificatif "Excellent" participera à la désignation du Meilleur Mâle et de la Meilleure Femelle

- Jugement des classes Vétérans, Mâles et Femelles

jury: Monsieur Christian LENEUF

- Le Commissaire de ring autorise le 1er chien (ordre du catalogue) à entrer sur le ring à allure modérée, sans toutefois marcher. Il suit la direction indiquée et se positionne en statique. Il se positionne juste avant la table du juge, en statique. Le commissaire de Ring fait entrer alors un 2eme chien, en suivant le Timing officiel de passage.
- Désignation des 4 meilleurs des classes Vétérans Mâles et Femelles, avec classement.
- Seul le premier, s'il obtient le qualificatif "Excellent" participera à la désignation du Meilleur Mâle et de la Meilleure Femelle

Dimanche après midi:

- Attribution des CACS et RCACS Mâles

jury: Monsieur Manuel BORGES

Il est rappelé que ces chiens ont obtenu obligatoirement un "Excellent Sélectionné"

- Un seul juge officie
- Seront présents sur le ring d'honneur:
 - les 2 meilleurs "Intermédiaire Mâle"
 - les 2 meilleurs "Ouverte Mâle"
 - les 2 meilleurs "Travail Mâle"
- Après observation des chiens présentés, le juge désigne directement le 1er avec l'attribution du CACS, puis le 2eme avec l'attribution de la RCACS, et pour compléter le podium, le 3eme, 4eme, 5eme et 6eme.

- Attribution des CACS et RCACS Femelle

jury: Monsieur Rick FEHLER

Il est rappelé que ces chiens ont obtenu obligatoirement un "Excellent Sélectionné"

- Un seul juge officie

Club Français des Bergers Australiens

- Seront présents sur le ring d'honneur:
 - les 2 meilleurs "Intermédiaire Femelle"
 - les 2 meilleurs "Ouverte Femelle"
 - les 2 meilleurs "Travail Femelle"
- Après observation des chiens présentés, le juge désigne directement le 1er avec l'attribution du CACS, puis le 2eme avec l'attribution de la RCACS, et pour compléter le podium, le 3eme, 4eme, 5eme et 6eme.
- Attribution du Trophée Espoir
jury: Monsieur Dominique VIZZARI
 - Il n'y a qu'un seul juge: celui ayant jugé les classes "Puppy" et "Baby"
 - Seront présents sur le ring d'honneur:
 - le meilleur Baby
 - le meilleur Puppy
 - Après observation des chiens présentés, le juge désigne le vainqueur du Trophée Espoir
- Attribution du Trophée Avenir
jury: Monsieur Boris CAVILLAC
 - Il n'y a qu'un seul juge: celui ayant jugé les classes "Jeune"
 - Seront présents sur le ring d'honneur:
 - le meilleur Jeune Mâle
 - la meilleure Jeune Femelle
 - Après observation des chiens présentés, le juge désigne le vainqueur du Trophée Avenir
- Attribution du Best in Show Junior
**jury: Monsieur Dominique VIZZARI
Monsieur Boris CAVILLAC**
 - 2 juges sont présents:
 - le juge ayant attribué le Trophée Espoir
 - le juge ayant attribué le Trophée Avenir
 - Seront présents sur le ring d'honneur:
 - le Trophée Espoir
 - le Trophée Avenir
 - Après observation des chiens présentés, les juges désignent le Best in Show Junior
- Sélection du meilleur Mâle
**jury: Monsieur Manuel BORGES
Monsieur Christian LENEUF**
 - 2 juges sont présents:
 - le juge ayant attribué le CACS Mâle
 - le juge ayant désigné le "Meilleur Champion Mâle" et le "Meilleur Vétéran Mâle"
 - Seront présents sur le ring d'honneur:
 - le CACS Mâle
 - le "Meilleur Champion Mâle"
 - le "Meilleur Vétéran Mâle"
 - Après observation des chiens présentés, les juges désignent le "Meilleur Mâle"
- Sélection de la meilleure Femelle
**jury: Monsieur Rick FEHLER
Monsieur Christian LENEUF**
 - 2 juges sont présents:
 - le juge ayant attribué le CACS Femelle

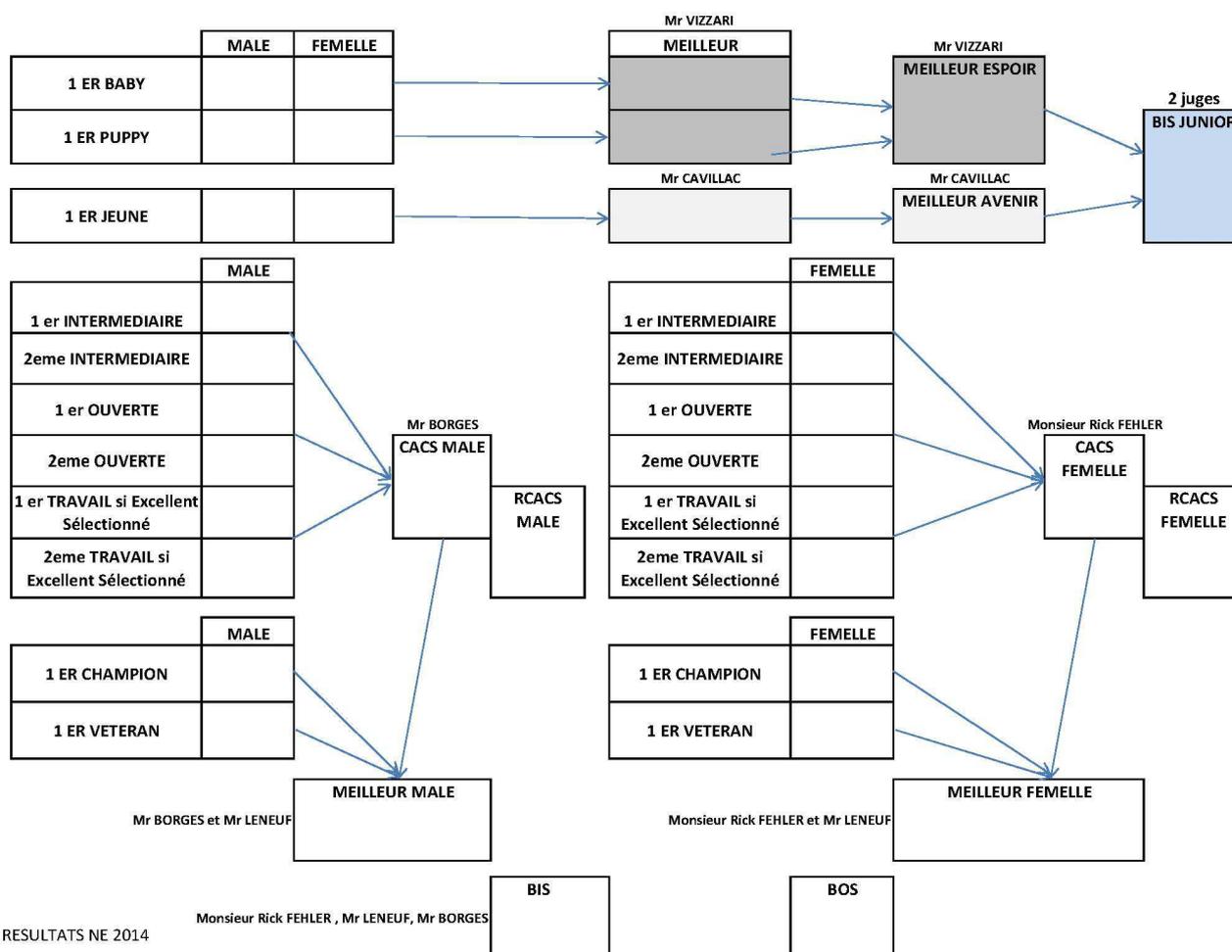
Club Français des Bergers Australiens

- le juge ayant désigné le "Meilleur Champion Femelle" et le "Meilleur Vétérain Femelle"
- Seront présents sur le ring d'honneur:
 - le CACS Femelle
 - le "Meilleur Champion Femelle"
 - le "Meilleur Vétérain Femelle"
- Après observation des chiens présents, les juges désignent la "Meilleure Femelle"
- Désignation du Best in Show et Réserve de Best in Show

jury: Monsieur Rick FEHLER
Monsieur Manuel BORGES
Monsieur Christian LENEUF
Monsieur Dominique VIZZARI
Monsieur Boris CAVILLAC

 - Les 5 juges ayant officiés à cette Nationale d'Elevage sont présents
 - Seront présents sur le ring d'honneur:
 - le "Meilleur Mâle"
 - la "Meilleure Femelle"
 - Après observation des chiens présentés, les juges désignent le Best in Show

14/ Organigramme pour l'attribution des Meilleurs et Trophées



15/ Lot d'Affixe (Classe pouvant être constituée au poteau).

jury: Monsieur Christian LENEUF

- Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents.
- Inscription gratuite sur place au Secrétariat avant 15H le dimanche
Entrée d'un lot
- Avec l'accord du juge, le Commissaire de ring autorise le lot à entrer sur le ring. Il suit la direction indiquée, à allure modérée. Il se positionne en statique. Le commissaire de Ring fait entrer alors un 2eme lot, et ainsi de suite.
- Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par le juge sur le ring d'honneur.

16/Lot de Reproducteur (classe pouvant être constituée au poteau).

jury: Monsieur Boris CAVILLAC

- Pour un sujet mâle ou femelle, présent et engagé lui-même dans une classe individuelle, et accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1er degré, eux aussi engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur et pouvant appartenir à des exposants différents.
- Inscription gratuite sur place au Secrétariat avant 15H le dimanche
Entrée d'un lot
- Avec l'accord du juge, le Commissaire de ring autorise le lot à entrer sur le ring. Il suit la direction indiquée, à allure modérée. Il se positionne en statique. Le commissaire de Ring fait entrer alors un 2eme lot, et ainsi de suite.
- Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par le juge sur le ring d'honneur.

Club Français des Bergers Australiens

(Annexe1)

Tableau de correspondance pour le qualificatif final

Qualificatif 1	Qualificatif 2	Qualificatif 3	Qualificatif Final	Appel
Excellent	Excellent	Excellent	Excellent Sélectionné	
Excellent	Excellent	Très Bon	Excellent	
Excellent	Excellent	Bon	Très Bon	
Excellent	Excellent	Assez Bon	Très Bon	
Excellent	Excellent	Insuffisant	Insuffisant	OUI
Excellent	Excellent	Disqualifié	Disqualifié	OUI
Excellent	Très Bon	Très Bon	Très Bon	
Excellent	Très Bon	Bon	Très Bon	
Excellent	Très Bon	Assez Bon	Très Bon	
Excellent	Très Bon	Insuffisant	Insuffisant	OUI
Excellent	Très Bon	Disqualifié	Disqualifié	OUI
Excellent	Bon	Bon	Bon	
Excellent	Bon	Assez Bon	Bon	
Excellent	Bon	Insuffisant	Insuffisant	OUI
Excellent	Bon	Disqualifié	Disqualifié	OUI
Excellent	Assez Bon	Assez Bon	Bon	
Excellent	Assez Bon	Insuffisant	Insuffisant	OUI
Excellent	Assez Bon	Disqualifié	Disqualifié	OUI
Excellent	Insuffisant	Insuffisant	Insuffisant	NON
Excellent	Disqualifié	Disqualifié	Disqualifié	NON
Très Bon	Très Bon	Très Bon	Très Bon	
Très Bon	Très Bon	Bon	Très Bon	
Très Bon	Très Bon	Assez Bon	Très Bon	
Très Bon	Très Bon	Insuffisant	Insuffisant	OUI
Très Bon	Très Bon	Disqualifié	Disqualifié	OUI
Très Bon	Bon	Bon	Bon	
Très Bon	Bon	Assez Bon	Bon	
Très Bon	Bon	Insuffisant	Insuffisant	OUI
Très Bon	Bon	Disqualifié	Disqualifié	OUI
Très Bon	Assez Bon	Assez Bon	Bon	
Très Bon	Assez Bon	Insuffisant	Insuffisant	OUI
Très Bon	Assez Bon	Disqualifié	Disqualifié	OUI
Très Bon	Insuffisant	Insuffisant	Insuffisant	NON
Très Bon	Disqualifié	Disqualifié	Disqualifié	NON
Bon	Bon	Bon	Bon	
Bon	Bon	Assez Bon	Bon	
Bon	Bon	Insuffisant	Insuffisant	OUI
Bon	Bon	Disqualifié	Disqualifié	OUI
Bon	Assez Bon	Assez Bon	Assez Bon	
Bon	Assez Bon	Insuffisant	Insuffisant	OUI
Bon	Assez Bon	Disqualifié	Disqualifié	OUI
Bon	Insuffisant	Insuffisant	Insuffisant	NON
Bon	Disqualifié	Disqualifié	Disqualifié	NON
Assez Bon	Assez Bon	Assez Bon	Assez Bon	
Assez Bon	Assez Bon	Insuffisant	Insuffisant	OUI
Assez Bon	Assez Bon	Disqualifié	Disqualifié	OUI
Assez Bon	Insuffisant	Insuffisant	Insuffisant	NON
Assez Bon	Disqualifié	Disqualifié	Disqualifié	NON
Insuffisant	Insuffisant	Insuffisant	Insuffisant	NON
Insuffisant	Insuffisant	Disqualifié	Insuffisant	NON
Disqualifié	Disqualifié	Disqualifié	Disqualifié	NON
Disqualifié	Insuffisant	Disqualifié	Disqualifié	NON

Bulletin d'adhésion 2014

Le CFBA réunit les amateurs de Bergers Australiens. Interlocuteur privilégié de la SCC, il a pour but d'en encourager l'élevage, d'en faire la promotion et d'en développer l'utilisation. Pour ce faire, le club publie et diffuse le standard de la race et ses commentaires, forme les juges et tient un répertoire des sujets aptes à la reproduction. Il détermine les tests pour l'amélioration du cheptel, organise des animations au sein des expositions mais également des manifestations réservées aux Bergers Australiens comme les Régionales ou Nationales d'Elevage.

Le CFBA conseille les propriétaires pour l'achat d'un chiot, la confirmation ou la reproduction. Il organise également des épreuves sportives ou d'utilisation comme des concours d'agility, des CANT, où ses adhérents bénéficient d'un tarif préférentiel et des démonstrations de diverses disciplines (troupeau, obéissance, obé rythmée, flyball...).

Le CFBA publie la revue L'AUSTRA-lien et AUSSIE- news, qui permettent à ses adhérents de se tenir au courant des évolutions de la race et des manifestations passées ou à venir. L'adhésion au CFBA est le signe que l'on s'intéresse assez à la race qu'on aime, pour faire partie de cette grande famille de l'Australien. Le Club est celui de tous les passionnés.

il faut compter 2 mois pour la réception de confirmation de votre adhésion, merci de bien garder votre lettre contenant votre n° d'adhérent et la **date de fin d'adhésion** afin de connaître votre date de renouvellement de cotisation

Merci de nous rejoindre.

Le Comité du CFBA



Siège social

La Haute Bobinière
85410 Thouarsais Bouildroux

Site Internet :

<http://www.club-berger-australien.org>

Association loi du 1^{er} juillet 1901

Modifiée et déclarée sous le N°W812001320

Affiliée à la S.C.C. depuis le 17 janvier 2007.

ADHESION	<input type="checkbox"/>
RE-ADHESION	<input type="checkbox"/>

Cocher la case correspondante

N° ADHERENT		N° ADHERENT	
ADHERENT		ADHERENT COUPLE	
NOM		NOM	
Prénom		Prénom	
Adresse			
Code Postal		Ville	
Téléphone		Mail	
Affixe		N° SIRET	
Parrainé par Nom :		N° Adh érent :	

Je demande mon adhésion au CFBA en qualité de Membre (rayer les mentions inutiles):

MEMBRE ACTIF: 30 € pour une personne (Dom Tom, Etranger : 37 €)

MEMBRES COUPLE: 42 € pour 2 personnes vivants à la même adresse. (un seul bulletin)

Dom Tom, Etranger : 47 €

MEMBRE BIENFAITEUR : à partir de 45 € pour une personne.

Revues :

Je désire recevoir la revue L'Austra-lien * : 1- Par mail (tout en couleur)

2- Par Courrier :

*Sans cases cochées, l'option 1 sera retenue

Liste des chiens présents chez vous (à remplir au dos si + de 1 chien)

Nom complet :		N° LOF	
Race :	Né le :	Sexe :	
Tat/ Puce :	Robe :		
Père :	Mère :		

Loi Informatique & Libertés :

Je suis d'accord / je ne suis pas d'accord pour que mes coordonnées soient transmises à d'autres personnes (a)

Je suis d'accord / je ne suis pas d'accord pour que mes coordonnées soient gardées après mon départ (b)

Je suis informé que les renseignements seront enregistrés dans une Base de Données informatique dont les données me restent disponibles et corrigibles ou effaçables à tout moment, conformément à la loi N° 78-17 du 6 Janvier 1978.

(a) le CFBA s'engage à ne pas transmettre son fichier à un organisme susceptible d'utiliser les données à des fins lucratives ou de démarchage publicitaire. Seuls les membres du Comité et les Délégués, peuvent recevoir copie ou extrait du fichier dans le cadre de leur fonction cynophile exclusivement.

(b) Les renseignements gardés après le départ d'un adhérent serviront uniquement à établir des statistiques et ne seront pas transmis sans son autorisation.

1. En adhérent, j'accepte que les résultats (expositions, tests, dépistage tares) de mon (ou mes) chien(s) soient diffusés sur tous supports officiels du CFBA. Je m'engage également à respecter les statuts, les règlements et les principes d'élevage du CFBA dont j'ai pris connaissance. »

2. En adhérent, je n'accepte pas que les résultats (expositions, tests, dépistage tares) de mon (ou mes) chien(s) soient diffusés sur tous supports officiels du CFBA.

Sans cases cochées, l'option 1 sera retenue.

Fait à : _____

Le ____ / ____ / ____

SIGNATURE :

SIGNATURE DES PARENTS POUR LES MINEURS :

A renvoyer à Isabelle AVOCAT - 26 pl Louis Juvet - 38100 GRENOBLE

accompagné du montant de l'adhésion (chèque à l'ordre du CFBA)

Cadre réservé à la trésorerie

Date du CHQ :	N° CHQ :	Banque :
Montant :	Reçu le :	Date Encaissement :